



AVIS AUX CERCLES 2019 / N°12

LL/Ch. D/36

Bruxelles, le 4 avril 2019

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. Absence du Secrétaire Général, Léo Lefèvre
- 1.2. Attribution championnats
- 1.3. Cahier des championnats Eté 2019
- 1.4. Intercercles 2019 – rappel délais
- 1.5. Intercercles mixtes Masters 2020 – règle en annexe

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1. Absence du Secrétaire Général, Léo Lefèvre

En l'absence du Secrétaire Général, Léo Lefèvre du vendredi 5 avril au vendredi 19 avril 2019 inclus, ses pouvoirs sont délégués, conformément à l'article 2.5.3. du R.O.I., à Daniel Hoffman, 1^{er} Vice-Président de la LBFA.

Vous pouvez le joindre, en cas d'urgence uniquement, au n° de GSM suivant : 0496.72.14.52.

1.2. Attribution championnats

Le championnat de Belgique de marteau TC est attribué à Machelen (MAC), le 01/09/2019 (raison : pas d'autorisation dans le Stade Roi Baudouin).

Le championnat LBFA 10km sur route est attribué à Liège (RFCL), le 06/10/2019.

1.3. Cahier des championnats Eté 2019

Les cercles trouveront en pièces jointes le cahier des championnats été 2019 et les principes de sélection des championnats outdoor 2019. Le cahier est disponible sur notre site internet www.lbfa.be.

1.4. Intercercles 2019 – rappel délais

Les cercles trouveront en pièce jointe le rappel des délais inscription/forfait pour les intercircles 2019.

1.5. Intercercles mixtes Masters 2020 – règle en annexe

Les cercles trouveront en pièce jointe les informations utiles concernant la nouvelle organisation des intercircles Masters 2020.